

PROGRAMME

Introduction

- Rappel rapide des principes de prévention
- Loi du 2 août 2021
 - les grandes évolutions
- Dossiers médicaux :
 - généralités
 - dossier médical et professionnel de santé
 - dossier médical partagé
 - dossier médical santé travail

Décret 2022-1434 du 15 novembre 2022

- Objet :
 - évolution de la notion de rapport annuel

DMST

- Contenu :
 - modalités de constitution
 - le contenu du DMST
 - les capacités d'accès
 - l'information du travailleur
 - modalités d'échanges entre professionnels de santé
 - hébergement et durée de conservation des DMST

Finalités du DMST

- Enjeu individuel de suivi et de prévention des risques professionnels pour le salarié
- Enjeux collectifs de prévention et d'amélioration des connaissances

Conclusion

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

17 octobre 2024
31 mars 2025
12 juin 2025
16 octobre 2025

ESPACE DE FORMATION

Distanciel

DURÉE
1 jour

1310 € ht

RÉF. DMST

Référent santé
au travail

OBJECTIF

Développer les enjeux portés par le Dossier Médical en Santé au Travail (DMST) et avoir la capacité d'initier et d'alimenter un DMST de façon conforme

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Comprendre les enjeux de la traçabilité
- Connaître le contenu attendu d'un DMST
- Maîtriser les aspects réglementaires en matière d'accès aux données du DMST et respecter les droits des salariés dans ce domaine

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecin du travail, infirmier(e) du travail,
- Préventeur
- Assistant(e) de service de santé au travail
- DRH, assistant RH



INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF





Formation animée par :
DENIS VIARD

- Médecin du travail groupe EDF pendant 23 ans
- Conseiller santé sécurité au travail DRH du groupe EDF

« Cette formation va vous apporter une bonne connaissance du contexte réglementaire du DMST en le replaçant dans le cadre des évolutions de la santé au travail. L'objectif sera de donner du sens à la mise en place du DMST. »

Mon approche pédagogique favorise les échanges avec les stagiaires et la formation sera illustrée de situations concrètes pour vous permettre une application des acquis dès votre retour de formation. »

Denis VIARD

Pré-requis : Maîtriser les fondements de l'organisation en santé au travail

LES + DE VOTRE FORMATION



VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.



VOTRE FORMATION

Au cours de votre formation vous allez découvrir aux travers d'exemples concrets, comment utiliser et faire vivre le Dossier Médical en Santé au Travail (DMST).



VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S



HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.
Les formations se terminent à 17h10.



ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.



PLANS D'ACCES

**3 rue Vandamme
75014 PARIS-MONTPARNASSE**



**38 rue Arnold Dolmetsch
72000 LE MANS**



Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr